

Ministère de la culture

*Concours réservé de chef de travaux d'art du ministère de la culture (loi Sauvadet),
branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine
d'activité « audiovisuel », organisé au titre de l'année 2018*

Mardi 30 octobre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

18-DEC4-06986

L'épreuve écrite obligatoire d'admissibilité consiste en la rédaction d'une note relative à une question d'expertise professionnelle selon les branches professionnelles et les domaines d'activités fixés par l'arrêté du 6 novembre 1995. Pour cette épreuve, le candidat peut disposer d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. L'ensemble de ces documents ne peut excéder 50 pages.

(durée : 3 heures ; coefficient 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 11 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Sommaire du dossier documentaire (1 page)
- Dossier documentaire (8 pages)

Ministère de la culture

*Concours réservé de chef de travaux d'art du ministère de la culture (loi Sauvadet),
branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine
d'activité « audiovisuel », organisé au titre de l'année 2018*

Mardi 30 octobre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

Le musée historique de Vincennes dans lequel vous êtes en charge du secteur audiovisuel vient de recevoir une donation de la société d'histoire et d'archéologie de Vincennes.

Le contrat de don prévoit que le musée organise dans un délai d'un an une exposition mettant en valeur cette nouvelle collection. Le conservateur en charge de l'établissement a donc prévu :

- une exposition-projection des pièces remarquables de la donation qui sera inaugurée par le Maire dans un délai d'un an,
- une intégration de plusieurs pièces de la donation au sein de l'exposition permanente.

Dans la perspective de ces deux projets le conservateur vous demande de lui remettre une note contenant les éléments suivants :

- votre contribution, ainsi que celle de votre équipe, au traitement scientifique et technique de la collection,
- des propositions de mise en valeur de la collection, notamment par la mise en valeur des éléments audiovisuels remarquables, pour l'ensemble des actions envisagées (exposition et projections, catalogue, film, exposition itinérante),
- les moyens techniques dont vous disposez ou qui seront à acquérir pour mettre en œuvre ces propositions,
- l'organisation du travail au sein de votre équipe et le calendrier des réalisations attendues.

Ministère de la culture

*Concours réservé de chef de travaux d'art du ministère de la culture (loi Sauvadet),
branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine
d'activité « audiovisuel », organisé au titre de l'année 2018*

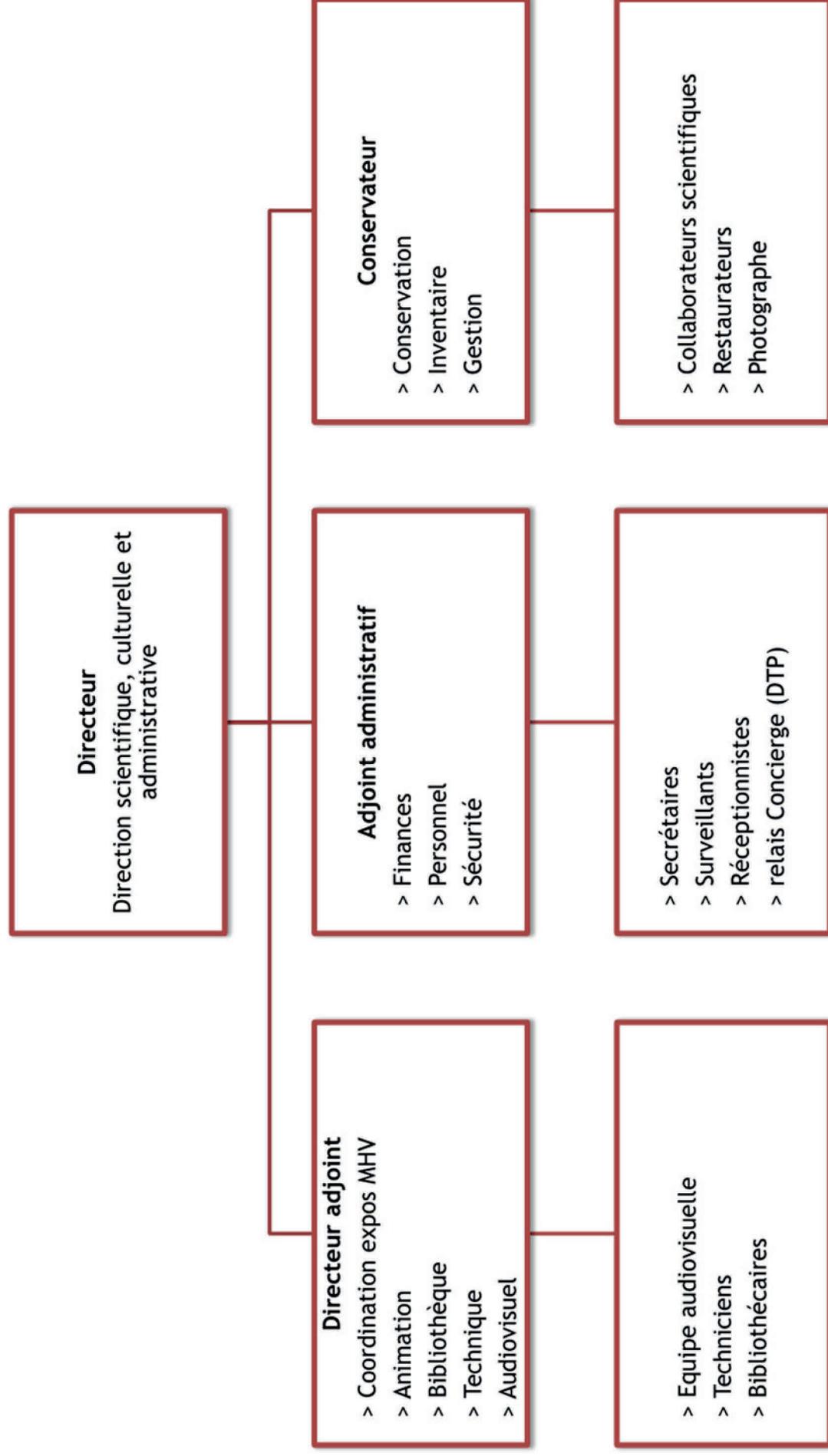
Mardi 30 octobre 2018

Épreuve écrite d'admissibilité

SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n° 1	Organigramme du musée historique de Vincennes - Mai 2018	Page 4
Document n° 2	Description sommaire de la donation	Page 5
Document n° 3	Composition du service audiovisuel	Page 5
Document n° 4	Fiche technique de l'atelier audiovisuel	Page 6
Document n° 5	Fiche technique de l'auditorium	Pages 7 à 11

Document n° 1 : Organigramme du musée historique de Vincennes - Mai 2018



Document n° 2 : Description sommaire de la donation

Composition de la donation :

- 1500 ouvrages d'histoire locale, parmi lesquels des premières éditions des XVIIème et XVIIIème siècles,
- 50 documents graphiques : plans in-folio, gravures in-quarto,
- 60 cartes in-folio de la région, plusieurs cartes anciennes sur parchemin, quelques cartes du XVIème siècle en très mauvais état,
- 1 maquette 3D (L : 1m ; l : 1m ; h : 30 cm),
- 200 cartes postales,
- 30 boîtes d'archives papier : notes, manuscrits, lettres,
- 120 plaques de verre et autochromes,
- 1000 photos (tirages noir et blanc et négatifs),
- 55 bandes 6,25 d'enregistrements oraux,
- 30 films super 8 et 16 mm issus de collections privées.

Document n° 3 : Composition du service audiovisuel

Le service audiovisuel est constitué de 4 personnes :

- un chef de travaux d'art, vous-même,
- un technicien d'art photographe,
- un magasinier,
- un stagiaire en école de journalisme pour 6 mois.

L'établissement dispose aussi d'un graphiste.

La gestion du site web est sous-traitée à un web master indépendant.

Document n°4 : Fiche technique de l'atelier audiovisuel

L'atelier dispose d'un magasin de stockage, d'un espace de post-production numérique ainsi que d'un espace de prise de vue.

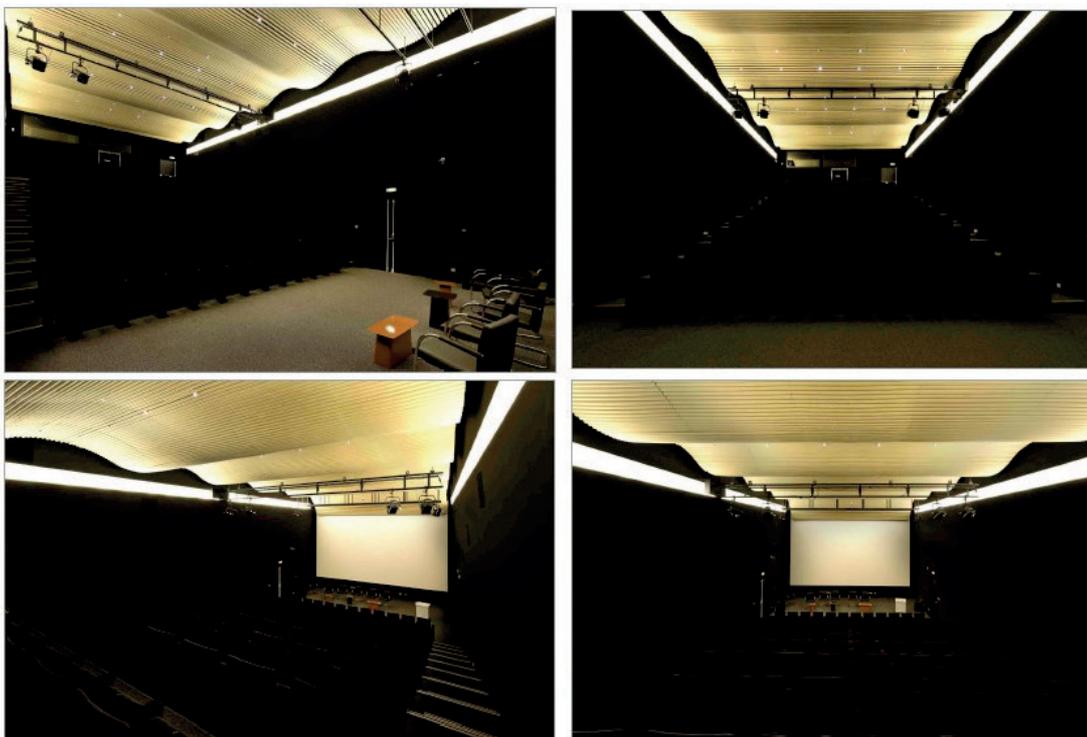
Matériel de post-production :

- Ordinateur: Mac Pro Hexacœur à 3,5 GHz avec 12 Mo de cache Mémoire 1T,
- Écran : Eizo CG277,
- Scanner : Imacon FLEXTIGHT X1,
- Scanner : Epson v750 A4,
- Abonnement Adobe : Creative Cloud plus Microsoft Office.

Matériel de Prise de Vue :

- Caméra Sony : PMW-300,
- Boîtier Nikon : D800,
- Objectif Nikon :
 - 70/200 mm AF-S VR ED f/ 2.8 G,
 - 17/35 mm AF-S ED f/ 2.8 D,
 - 60 mm macro f/ 2.8,
 - 35 mm f/ 2,
 - 28 mm f/ 2.8,
 - 24 mm f/ 2.8,
 - 20 mm f/ 2.8.
- Boîtier Hasselblad : H 5D
- Objectifs Hasselblad :
 - 80 mm f/ 2.8,
 - 28 mm f/ 4.
- Flache Broncolor : 2 x Générateur Nano 2 + 4x Torche Pulso F2,
- Flache Nikon : SB-29S,
- Banc-titre,
- Support pour les fonds papier 2,72 mètres.

Document n° 5 : Fiche technique de l'auditorium



L'Auditorium d'une superficie de 158,5 m² est une salle de type L de première catégorie avec espace scénique intégré. Un gradin 144 places est situé face à l'espace scénique.

Jauge : 144 places assises

Aménagements dans l'auditorium

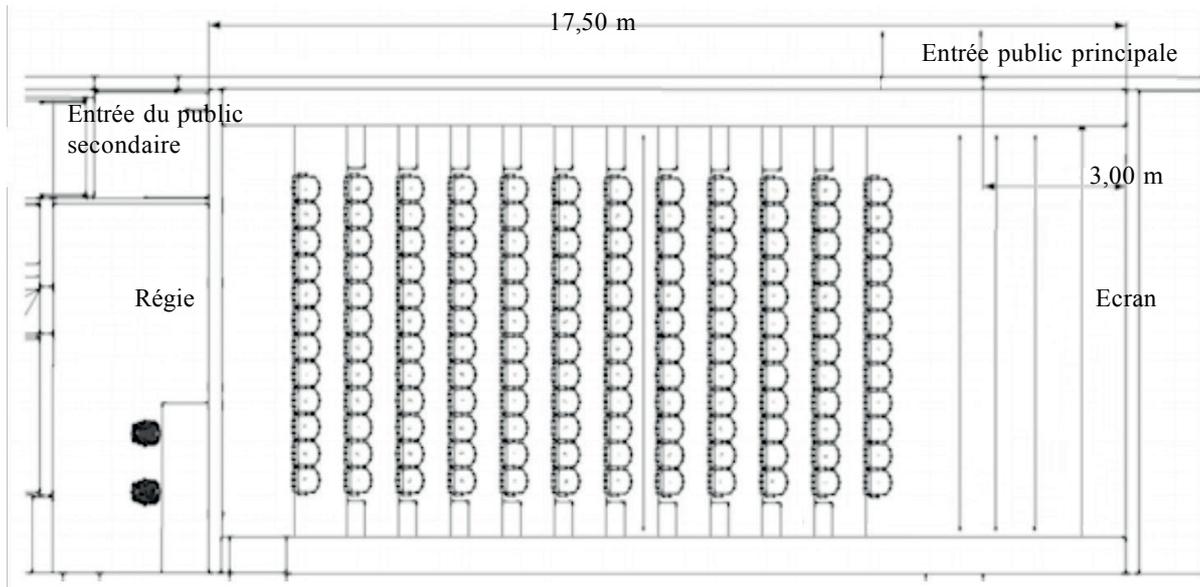
• Description et revêtements

- dimensions de l'Auditorium: 17,40 m x 8,00 m.
- dimensions de l'espace scénique : 8,00 m x 3,00 m.
- le mur du fond (face au gradin) est recouvert d'un écran de projection blanc non démontable. Les murs latéraux sont en plâtre de couleur noire mate. Aucune accroche n'y est possible.
- une vague en tube de carton rond recouvre le plafond. Aucune accroche n'y est possible en dehors des perches (Plan 1.2).
- le sol est recouvert d'une moquette de couleur grise. Aucun point de fixation n'y est possible.

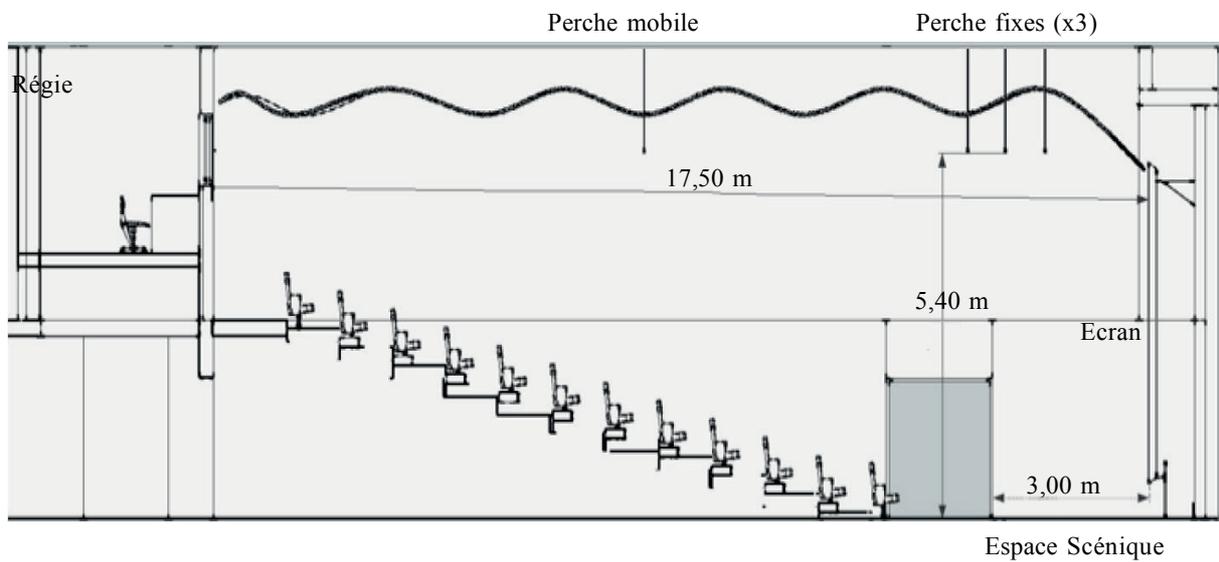
• Dimension de l'écran de projection

- 7,60 x 4,10 m.

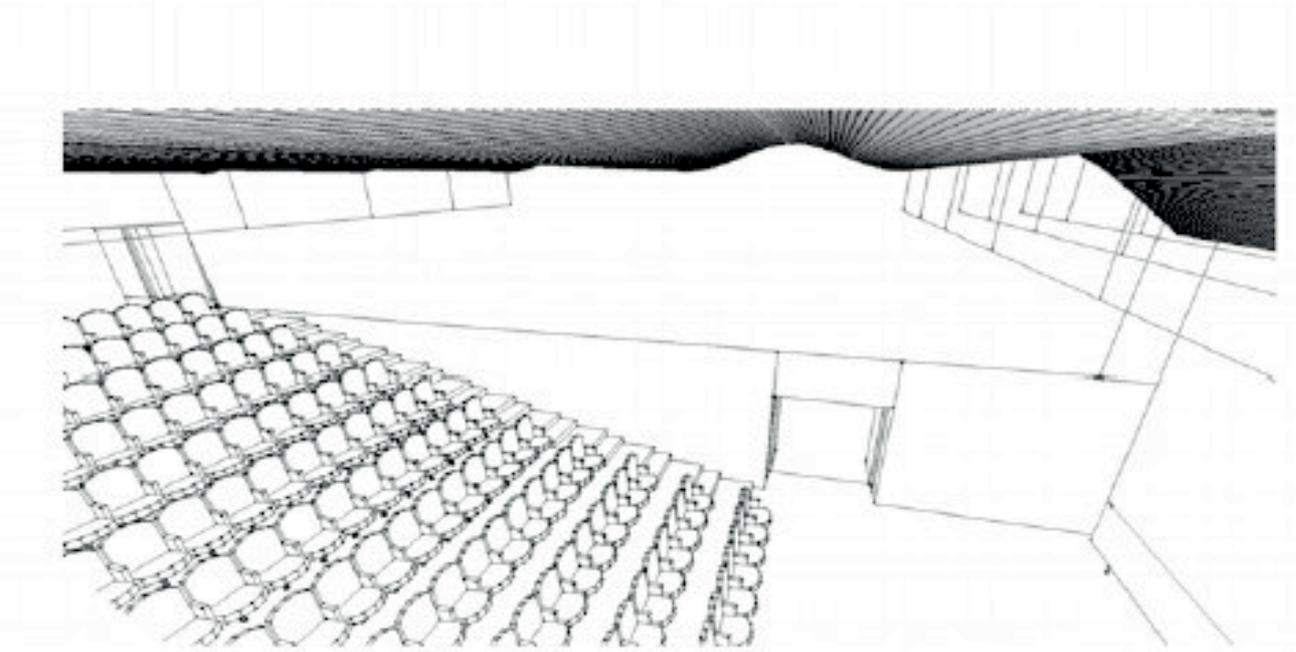
Plan 1.1 : Dimensions de l'auditorium. Vue de dessus.



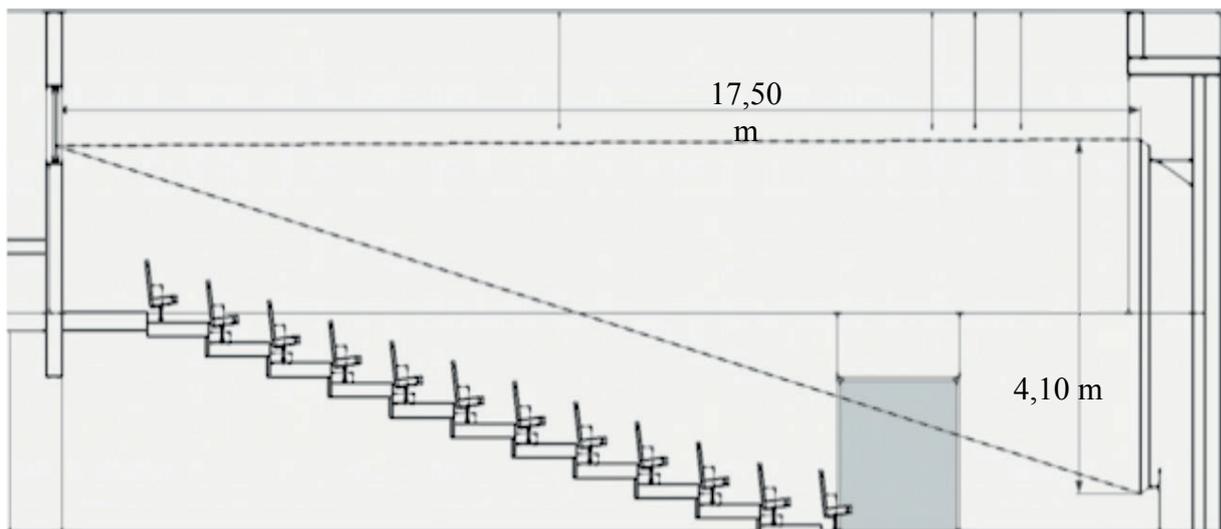
Plan 1.2 : Dimensions de l'Auditorium. Vue de côté.



Plan 1.3 : Auditorium - Vue d'ensemble.



Plan 1.4 : Cône de projection.



Espace scénique

Espace scénique de plein pied sans pente.

Dimensions de la porte d'accès : largeur 1,80 m, hauteur 2,60 m, diagonale 3,10 m.

La distance entre l'aire de chargement/déchargement et l'espace scénique est de 20 m.

● Pour les accroches de matériel en hauteur, l'auditorium est équipé de :

- 1 perche motorisée de type Américaine : diamètre 49 mm, entre axes : 35 cm. Motorisation par moteur électrique, type LEBLANC SCENIQUE T-72.

- La perche se trouve au-dessus du gradin à une hauteur de 5,50 m. Charge maximum : 350 daN répartie.

- 3 perches fixes : diamètre 49 mm. Charge maximum : 350 daN répartie.

- Les trois perches se trouvent au-dessus de l'espace scénique à une hauteur de 5,40 m.

● Alimentation électrique plateau

- Le régime de neutre est de type TN.

- Répartition des prises :

- 2 prises P17 32A, sur le mur, derrière l'écran.

- 4 prises 16A mono, sur le mur, derrière l'écran.

- 2 prises 16A mono, de chaque côté de l'espace scénique.

- 1 prise 16A mono, en haut du gradin sur le mur de la régie.

● Puissance électrique scénique

- 1 armoire ADB type EURORACK 60 de 12 gradateurs de 3 Kw.

- 12 lignes 16 A graduées, réparties sur l'ensemble de l'Auditorium Wendel.

- 1 prise P17 32 A tri. Au niveau de l'espace scénique, derrière l'écran.

● Pupitre

- 1 pupitre à mémoires 12 circuits. De marque MA LIGHTING, type Light Commandeur 12/2.

- Protocole de commande : DMX 512.

● Source

- 6 projecteurs Fresnel 1000 w de marque ADB, type C 101 réglable par perche.

Son

- **Interphonie**

- 1 station de base 4 canaux TELEX, type BTR-700.
- 4 casques une oreille Baltpack HF TR-700.

- **Diffusion son**

- 2 enceintes ADALSON de type P8. Amplification : LAB GRUPPEN FP 2600 2x 840 w.
- 2 enceintes ADAMSON Sub basse de type P115. Amplification : LAB GRUPPEN FP 2600 2x 840 w.
- 2 enceintes NESO de type PS8. Amplification YAMAHA P7000 2 x 950w.

- **Écoute cabine**

- 2 enceintes monitoring, GENELEC de type 8050A.
- 1 casque SONY de type MRD 7506.

- **Mixage**

- 1 console de mixage numérique YAMAHA –LS9.

- **Périphériques**

- 2 lecteurs enregistreurs CDR/CDRW. TASCAM CD-RM900.
- 1 lecteur enregistreur de mini disc TASCAM MD-350.
- 2 Boîtiers DI BSS AR133.

- **Microphones**

- 1 micro HF main, SHURE de type SM58 UHF-R.
- 1 micro HF main SHURE de type BETA 87 UHF-R.
- 4 micros voix, dynamique Cardioïde SHURE de type SM58 LCE.
- 2 micros statiques (col de cygne) AKG de type GN30E.

Cinéma / Vidéo

- **Captation vidéo**

- 3 caméras robotisée Sony BRC plus télécommande RM.

- **Diffusion cinéma/vidéo**

- 1 projecteur numérique DLP BARCO de type DP2K-12C. Résolution native : 2048 x 1080 pixels. Luminosité : 9500 lm.
- 1 projecteur 35mm CINEMECANICCA de type Victoria 5 avec lanterne CX22H
- 1 projecteur 16 mm CINEMECANICCA de type BB-8000.

- **Équipement régie**

- 1 double magnétophone cassette audio.
- 1 lecteur graveur CD.
- 1 combiné lecteur enregistreur VHS-DVD (disque dur de 8 gigas).
- 1 lecteur graveur DVD-DIVX (disque dur de 250 gigas).
- 1 lecteur enregistreur numérique (SanDisk, Ultra II Compact Flash).
- 1 ordinateur iMac 21,5" Core i5 2,3 Ghz 8 Go 1 To.
- Adobe creative Cloud plus Microsoft Office.
- 1 pupitre de contrôle des caméras robotisées Sony RM-BR300.